



La Lettre Municipale

“Vos Elus vous informent” n° 94 - Mai 14

Editorial

La période des élections touche à sa fin. Les municipales passées, il a fallu renouveler les conseils des établissements intercommunaux puis élire leurs bureaux. C'est toujours un temps délicat qui préoccupe les élus. Maintenant que tout cela est en place, chacun va trouver ou pouvoir reprendre le rythme ordinaire de sa fonction d' élu en commençant par l'écriture et la diffusion de cette première lettre municipale d'une nouvelle mandature.

Quoi de plus naturel que de vous présenter la nouvelle équipe municipale mesnérienne : vos élus, les commissions dans lesquelles ils siègent, vos représentants au sein de nos intercommunalités ! En ma qualité de maire, je veillerai que, fidèles à nos engagements de campagne, nous contribuions à renforcer le bien vivre, le bien-être au sein de notre village et que nous le fassions en privilégiant l'intérêt général.

Dany MINEL,
Maire

Rappel :

Les Élections Européennes auront lieu le **Dimanche 25 Mai 2014**. Ouverture du bureau de vote de **8 h 00 à 18 h 00**.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

- * M. Dany MINEL : Maire
- * M^{me} Brigitte CAUVET, M. Hugues SANSON, M. Didier LEBON, M^{me} Cathy VANDELANNOOTE : Maires -Adjointes
- * M^{me} Estelle PERRIER, M. Bernard AURIEL, M^{me} Julia DOSSIER, M. Patrick BUREL, M^{me} Christine HÉLEINE, M. Bruno DOSSIER, M^{me} Marie-Laure DUVALET, M. Bernard ALLIER, M^{me} Christine YON, M. Bruno FOURCIN : Conseillers municipaux.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Maire est de droit, Président de toutes les Commissions. Le Vice-Président remplace le maire s'il est empêché, participe à la préparation des réunions et rédige un compte-rendu. La commission étudie toutes questions posées par le Conseil Municipal, anime les actions de sa compétence, propose au Conseil Municipal mais ne décide pas. Elle se réunit au moins une fois l'an et peut inviter des personnes qualifiées à participer à ses travaux. Il peut y avoir interaction entre différentes commissions.

- * **Commission des finances, du personnel, des investissements et de la communication institutionnelle** : MM. Dany MINEL, Hugues SANSON, Didier LEBON, M^{mes} Brigitte CAUVET, Cathy VANDELANNOOTE, Julia DOSSIER, Christine YON.
- * **Commission de l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des réseaux** : MM. Dany MINEL, Didier LEBON Vice-Président, Patrick BUREL, Bernard AURIEL.
- * **Commission des manifestations communales, gestion et animations de la bibliothèque** : M. Dany MINEL, M^{me} Brigitte CAUVET Vice-Présidente, MM. Didier LEBON, Patrick BUREL,
- * **Commission de la jeunesse, du centre de loisirs et du site internet** : MM. Dany MINEL, Hugues SANSON Vice-Président, Bernard ALLIER, M^{mes} Estelle PERRIER, Marie-Laure DUVALET, Christine HÉLEINE.
- * **Commission de l'environnement, du développement économique et de l'urbanisme** : MM. Dany MINEL, Bruno FOURCIN, Bernard ALLIER, Bernard AURIEL, M^{mes} Julia DOSSIER, Estelle PERRIER.
- * **Commission de la gestion de la Salle de Spectacles et de Loisirs, des manifestations exceptionnelles** : M. Dany MINEL, M^{mes} Cathy VANDELANNOOTE Vice-Présidente, Christine YON, Estelle PERRIER.
- * **Centre communal d'action sociale** : M. Dany MINEL, Président
 - Membres du conseil municipal : M^{mes} Cathy VANDELANNOOTE Vice-Présidente, Christine YON, Estelle PERRIER, Christine HÉLEINE.
 - Membres extérieurs : M^{mes} Estelle MICHEL, Geneviève OSMOND, + 2 personnes restent à désigner.

LES INTERCOMMUNALITÉS

Il s'agit de représenter la commune dans les assemblées des différentes structures intercommunales. Les décisions prises par ces assemblées engagent notre commune.

- * **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DE LA BÉTHUNE** : M. Dany MINEL : délégué titulaire, M. Bernard AURIEL : délégué suppléant.
- * **SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE 76 (SDE 76)** : M. Didier LEBON : délégué titulaire, M. Hugues SANSON : délégué suppléant.
- * **SYNDICAT O₂ BRAY** : MM. Bruno DOSSIER, Patrick BUREL : délégués titulaires, MM. Bruno FOURCIN, Bernard AURIEL : délégués suppléants.
- * **S.I.Vo.S. DU BAS BRAY** : M. Dany MINEL, M^{mes} Christine HÉLEINE, Marie-Laure DUVALET : délégués titulaires, M^{me} Estelle PERRIER : déléguée suppléante.
- * **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NEUFCHÂTELOIS** : M. Dany MINEL, M^{me} Brigitte CAUVET : délégués titulaires, M. Bernard AURIEL : délégué suppléant.
- * **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES OU D'ADJUDICATION** : MM. Dany MINEL, Didier LEBON, Hugues SANSON : délégués titulaires, MM. Patrick BUREL, Bernard ALLIER, M^{me} Julia DOSSIER : délégués suppléants.
- * **PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)** : M. Dany MINEL,
 - 7 titulaires : MM. Bernard AURIEL, Bernard ALLIER, Bruno DOSSIER, Hugues SANSON, Bruno FOURCIN, M^{mes} Brigitte CAUVET, Cathy VANDELANNOOTE.
 - 7 suppléants : MM. Patrick BUREL, Didier LEBON, M^{mes} Christine HÉLEINE, Julia DOSSIER, Marie-Laure DUVALET, Estelle PERRIER, Christine YON.

AIDE AU FLEURISSEMENT : LA COMMUNE RÉÉDITE L'OPÉRATION

Sur une idée partagée entre le Lycée Horticole du Château et la mairie, il est proposé, comme l'an passé, d'aider chacune des familles mesnièresaises à participer à l'effort de fleurissement de notre village.

Chaque famille mesnièresaise peut bénéficier d'une réduction de 20% sur tout achat de plantes à massifs pouvant atteindre 75 €. La moitié de la réduction vous est offerte par votre mairie, l'autre moitié par le Lycée Horticole.

Le seul engagement moral à prendre est de planter les fleurs ainsi achetées en décor de votre habitation mesnièresaise et sur la partie la plus visible de la rue.

Chaque foyer ne peut bénéficier que d'un seul bon de réduction à utiliser en une seule fois. Les bons se retirent dès maintenant en mairie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Force est de constater que cela ne fonctionne pas bien. J'évoque ici, la gestion du dépôt communal de déchets verts. Cela a été dit et répété dans plusieurs lettres municipales, en ce lieu, il n'est accepté que des déchets verts non ligneux (tontes de pelouse... pas de branchage).

La commission « environnement » se réunira dans quelques jours et se prononcera sur une éventuelle fermeture de ce dépôt. Enclos, il deviendrait alors au seul usage des services communaux.

Qu'on se le dise... il est toujours temps de bien faire !!!

Rappel des horaires de la déchèterie intercommunale

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :

8 h 00-12 h 00 et 13 h 30-17 h 30

Samedi :

9 h 00-12 h 00 et 13 h 30-16 h 30

Dimanche :

10 h 00-12 h 00

fermée les mardis et jours fériés.

Sur Votre Agenda

Mai :

☞ Jeudi 8 : Fête patriotique

☞ Samedi 10 : Cueillette et cuisine "Plantes et Fruits Brayons". Places limitées.

☞ Lundi 19 : Journée Pêche des Jeunes d'Hier

☞ Samedi 24 : Initiation aux arts du cirque avec le Comité des Fêtes et Loisirs

Juin :

☞ Samedi 7 : Assemblée Générale de l'A.S.M.

☞ Samedi 14 : Kermesse de la M.O.B.

☞ Mercredi 25 : Barbecue des Jeunes d'Hier

☞ Samedi 28 : Porte ouverte de la Gâte

☞ dimanche 22 juin: 1^{ère} olympiade mesnièresaise avec le Comité des fêtes et Loisirs



La Lettre Municipale

"Vos Elus vous informent" n° 94 - Mai 14

Publication : Dany MINEL
Mairie
76270 MESNIÈRES-EN-BRAY
tél : 02.35.93.10.14
fax : 02.35.94.23.58
mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr
www.mesnieres-en-bray.fr